

Image not found or type unknown



donation d'une grosse somme d'argent

Par **melimelei**, le **21/01/2013** à **23:52**

Bonsoir,
voici en résumé la préoccupation:

Une donation d'une très grosse somme d'argent doit être effectuée en provenance d'un compte numéroté offshore (donc anonyme) vers une banque française.
Le donateur doit-il prouver la provenance de l'argent? Quels sont les risques pour le donateur de transférer cet argent (depuis ce compte offshore) en Europe?

J'espère que vous pourrez m'éclairer...
Merci beaucoup!